

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 28/09/2023 à 20h00. Salle du « Conseil communal » de l'Hôtel de Ville

Présents : MM & Mme Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Maqua J., Istace Fr., Pochet A., Echevins,
Arnould Ph., Dabe F., Rochet J., Maziers P., Conseillers communaux ;

Pirlot S., Directeur général ff.
Albert A., Président du CPAS

Absents et excusés : Adam D., Dachy F., Tulpin A., Denis G., De Wachter S., Nemery MJ.,
Brouillon P., Conseillers Communaux

Il est 20h00.

Le Président ouvre la séance.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. de la séance du 31.08.2023 : **Approbation**
Le PV est approuvé à l'unanimité (10 oui).

Fabrique d'église

2. FE Corbion : MB n°1 : **Approbation** suite à l'expiration de délai de tutelle
Ce point est approuvé à l'unanimité.

Forêts

3. Clauses particulières relatives aux ventes de bois de chauffage : **Approbation**
Ce point est approuvé à l'unanimité, moyennant les modifications suivantes :
 - Article 4 : supprimer la phrase « *Tout candidat acheteur pourra acheter au minimum un lot* » ;
 - Article 38, ligne 3 : supprimer le tiret et le mot « *elles* » entre les mots « doivent » et « toujours » ;
 - Article 39, ligne 4, supprimer la voyelle « y » entre les mots « sans » et « obstruer ».

Travaux

4. Travaux d'entretien extraordinaire de voiries 2023 - **Approbation** des conditions et du mode de passation.
Ce point est approuvé à l'unanimité.

Convention

5. Croix-Rouge bâtiment sis Quai du Rempart 38 à Bouillon – Convention de location – Modification de l'article 5 de la convention du 25.05.2023: **Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

6. Académie convention d'utilisation de la salle de spectacle de la Ville de Bouillon : **Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité moyennant la modification suivante :

- Article 2, avant-dernière ligne, remplacer le mot « ou » par « où » entre les mots « dates » et « une ».

Aliénation

7. Transaction immobilière : Vente par la Ville d'un excédent de voirie à M. Paklons - accord de principe : **Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

8. Transaction immobilière : Echange de parcelles avec M. Nollevaux- accord de principe : **Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Divers

M. le Conseiller Rochet attire l'attention sur le mauvais état de la route située en haut de la Crête des Cerfs, ce qui risque de créer quelques problèmes de suspension au petit train lors de ses futurs passages. M. l'Echevin Houthoofdt informe que le Service des travaux a procédé à un rebouchage de plusieurs nids-de-poule.

M. le Conseiller Rochet estime qu'il serait appréciable que les rétrécissements temporaires mis en place durant les travaux de la RN89 puissent devenir permanents. M. le Bourgmestre Adam l'informe qu'une demande officielle de la Commune est partie en ce sens auprès du SPW pour la route de Paliseul et le Faubourg de France.

M. le Conseiller Dabe s'inquiète quant à la fermeture complète de la route principale de Poupehan le mercredi 4 octobre prochain, dans le cadre de travaux de voirie réalisés pour le compte du MET et suggère soit un parking de délestage à la rue de la Grotte soit que la circulation puisse se faire dans les 2 sens, sur une seule bande. M. le Bourgmestre Adam et M. l'Echevin Houthoofdt demanderont au Service des Travaux de prendre contact avec le responsable du chantier afin de trouver des solutions éventuelles.

Il est 20h25.

Monsieur le Président lève la séance.

Le Directeur général f.f.,
S. PIRLOT

Le Bourgmestre ;
P. ADAM